

Arrêté du maire de la commune de BLOYE -74150- HAUTE-SAVOIE

OBJET:

ARRETÉ DE CIRCULATION POUR TRAVAUX

Le Maire de BLOYE, Haute-Savoie,

VU l'article L.2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation en date du 09 octobre 2025 faite par la société ARIANE NETWORK, Monsieur Stéphane BRISSET,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur l'Impasse des Crisnalliens, dans un but de sécurité publique afin de permettre la création d'une tranchée en génie civil par la société ARIANE NETWORK, du lundi 03 novembre 2025 au mercredi 12 novembre 2025, VU l'intérêt général;

ARRETE

Article 1er: Les travaux seront réalisés Impasse des Crisnalliens pour une durée de 10 jours calendaires du lundi 03 novembre 2025 au mercredi 12 novembre 2025 de 08h00 à 17h00. Les travaux seront des travaux sur ouvrages existants (cf. demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation d'entreprendre des travaux + photo). Les travaux seront des travaux de création d'une tranchée en génie civil. L'intervention des travaux durera 10 jours calendaires au maximum les 03/11/2025 au 12/11/2025.

Article 2: La sécurisation sera mise en place par la société ARIANE NETWORK. Le présent arrêté sera placé de façon visible pendant toute la durée des travaux.

<u>Article 3</u>: Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly, Madame la 1ère adjointe de la mairie de Bloye, Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly, Monsieur l'Agent de Maîtrise du CERD d'Alby-sur-Chéran, Monsieur le Chef du Service Transports Scolaires de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la société ARIANE NETWORK, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et annexé au registre des arrêtés du Maire.

<u>Article 4</u>: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly,
- Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly,
- Monsieur Hervé ISEPPY, Agent de Maîtrise, CERD d'Alby-sur-Chéran,
- Monsieur le Chef du Service Transports Scolaires de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie,
- Monsieur Stéphane BRISSET, la société ARIANE NETWORK,
- Affichage en mairie de Bloye.

Acte rendu exécutoire après publication ou affichage en date du :

Pour la 1^{ère} adjointe, Isabelle BOUCHET Fait à BLOYE, le 13 octobre 2025 Pour le 1^{ère} Adjointe, Isabelle BOUCHET